



## **Intérimaire, faites appel au nouveau service de garde d'enfants par des assistantes maternelles**

**Le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT), en partenariat avec le Conseil Départemental du Doubs, la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs, Pôle Emploi et les relais d'assistante maternelle (RAM), apportent de nouvelles solutions de garde d'enfants pour les intérimaires du département. Grâce à un système de places réservées chez les assistantes maternelles, les intérimaires peuvent bénéficier d'une solution durable de garde et ainsi réaliser leurs missions en toute tranquillité. Cette initiative, unique en France, vient compléter les solutions de garde d'urgence du FASTT (garde à domicile pour seulement 1 euro de l'heure et garde en crèche).**

### **Pourquoi avoir créé cette solution ?**

Ce dispositif permet de sécuriser les assistant(e)s maternel(le)s et de permettre aux intérimaires d'accéder à cette solution de garde d'enfant, tout comme tout autre salarié.

### **Qui contacter pour avoir des renseignements ?**

Le RAM le plus proche de chez vous qui va :

- Vous expliquer le fonctionnement de ce service
- Vous mettre en relation avec un assistant maternel volontaire
- Vous apporter son appui dans le cadre de vos démarches (signature du contrat avec l'assistant maternel, dossier de demande de garantie Fastt, aides de la CAF...)